
La Chambre d'Agriculture du Var est fermée au public à compter du 16 mars 2020. La Présidente Fabienne Joly réactive la cellule de crise agricole.

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle créée par l'épidémie de COVID 19 et des mesures prises par le gouvernement pour réduire sa propagation, **la Chambre d'Agriculture du Var (sites de Hyères, Vidauban et Draguignan) est fermée au public à compter du lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre.**

Pour autant, **la continuité du service est assurée.** Toutes nos équipes restent joignables par téléphone et par mail. N'hésitez pas à les contacter.

L'accueil relatif aux missions de service Public aura uniquement lieu, jusqu'à nouvel ordre, par voie téléphonique ou de mail.

- Centre de Formalités des Entreprises : Véronique LEOCARD au 04 94 99 74 24 ou cfe@var.chambagri.fr
- **Point Accueil Installation** : Joana AUGROS au 04 94 99 53 66 ou pointaccueil83@gmail.com
- **Point Accueil Transmission** : Lauriane GRIPPAY au 04 94 99 74 25 ou transmission@var.chambagri.fr

Le standard reste ouvert au 04 94 50 54 50 et pourra vous orienter vers le conseiller que vous cherchez.

Nous invitons tout le monde à favoriser les modes de communication virtuels, plutôt que l'envoi de courriers par la poste.

Toutes les formations et réunions sont annulées jusqu'à nouvel ordre. Dans la mesure du possible, elles seront reprogrammées dès que les conditions sanitaires le permettront.

Dans ce contexte, en appui aux entreprises agricoles qui connaissent des difficultés économiques, **la présidente de la Chambre d'Agriculture du Var, Fabienne Joly, a décidé de réactiver la cellule de crise agricole.** Vous pouvez la joindre au **04 94 99 75 21** et vidauban@var.chambagri.fr.

Afin de vous informer au mieux des mesures de soutien aux entreprises et des initiatives en faveur de l'agriculture, la Chambre d'Agriculture du Var a créé une page web, accessible depuis sa page d'accueil, qui recense ces dispositifs.

N'hésitez pas à la consulter régulièrement : [cliquez-ici](#)

N'hésitez pas également à vous rapprocher des services de la DGFIP et de la MSA pour connaître, et bénéficier si nécessaire, des dispositifs concernant les reports de cotisations et taxes.

L'ensemble des collaborateurs et des conseillers restent ainsi mobilisés et à l'écoute des agriculteurs, des collectivités et de tous ses partenaires.

Contact Presse : Chambre Départementale d'Agriculture du Var

Camille BERANGER, Service Communication

Port. : 06 11 57 75 16 - camille.beranger@var.chambagri.fr

www.chambre-agriculture83.fr